



# Vélo.Cité

138

Juin-Juillet 2017

ISSN : 1954 - 9032 - 2 €

■ **Mardi 1<sup>er</sup> août**  
***Tous sur le pont***



## Bloc-notes

● **Mardi 1 août**

**Sur le pont de pierre (p. 4)**

● **1 au 3 septembre**

**Ouvre la voix (p. 2)**

## Rendez-vous



Ouvre la voix est un festival cyclo-musical itinérant organisé par la Rock School Barbey alliant balade à vélo, musique et découvertes de produits locaux. Le festival se déroulera les **1, 2 et 3 septembre prochains** le long de la piste cyclable Roger Lapébie qui relie Sauveterre-de-Guyenne à Bordeaux.

Ouvre la voix permet à tous les amateurs de vélo, de musique, de patrimoine et de gastronomie d'explorer l'Entre-deux-Mers à vélo, cheveux au vent ! Un délicieux mélange de fraîcheur à déguster entre amis ou en famille.



**Bulletin Vélo-Cité Bordeaux**

ISSN : 1954 - 9032

**Mise en page du numéro 138**

Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreaux

## Édito

### Le pont de Pierre est à vous !

Plus de trois ans se seront écoulés entre les premiers vœux de fermeture du pont de pierre au trafic automobile, formulés par Vélo-Cité en 2014, et les premiers tests de cette mesure, qui auront lieu cet été. Mais quelle avancée majeure ! La politique cyclable bordelaise en matière de franchissements est plutôt hésitante, que ce soit pour le fleuve (pont St-Jean, pont François Mitterrand) ou pour la rocade (absence fréquente de passerelles réservées aux modes actifs), mais nous devons saluer ici une prise de position courageuse et ambitieuse, à la hauteur des enjeux du nouveau plan vélo et de l'urbanisme du XXI<sup>e</sup> siècle.

Chers amis cyclistes, cet été le pont de pierre est à vous ! Et nous entendons bien le clamer pour en faire profiter le plus grand nombre, et faire de cet essai un succès permettant ensuite une fermeture définitive. Car c'est bien là l'enjeu de ce dispositif, qui réservera les deux chaussées du pont aux vélos, bus, taxis et véhicules d'urgence, pendant les mois d'août et de septembre. Nul doute que cette expérience sera scrutée de près, et on l'espère bien au-delà de Bordeaux. Qui veut croire que les voitures reviendront en octobre ? Certainement pas nous !

C'est pourquoi nous serons sur le pont, avec vous j'en suis sûr, pour fêter cet événement majeur. De l'inauguration le 1<sup>er</sup> août à la vélorution de clôture le vendredi 29 septembre, plusieurs animations auront lieu durant ces deux mois, en partenariat avec Vélophonie : concours photo « Fiers d'être cyclistes ! », petit-déjeuner de rentrée sur le pont, et bien d'autres festivités. Venez nombreuses et nombreux !

L'autre actualité du moment est beaucoup moins réjouissante, avec de nouveaux accidents mortels de cyclistes à déplorer dans la Métropole. Nous sommes excédés que les accidents les plus graves surviennent systématiquement avec un camion. Que le gabarit de ces gros tonnages fasse qu'il est difficile d'apprécier la présence de cyclistes près du véhicule est un fait, mais que les chauffeurs soient de moins en moins soucieux de la sécurité des autres n'est pas tolérable ! On ne compte plus les chauffeurs pressés et inexpérimentés, en train de téléphoner, de consulter un bon de livraison ou de rouler une cigarette tout en tournant à droite dans un carrefour. Nous allons passer à la vitesse supérieure en matière de réaction à ces accidents, et nous avons besoin de vous et de vos réseaux pour aller sensibiliser les employés et les employeurs à l'importance de respecter les autres usagers de la rue. Rejoignez-nous pour nous aider !

Bel été à tous !

● **Ludovic Fouché**



# Pédalons pour la transition avec le tour de Gironde des initiatives

Le territoire girondin regorge de projets novateurs porteurs d'un monde plus durable et souhaitable : aboutis ou en construction, de taille modeste ou bien plus ambitieux, urbains ou ruraux... Cet été, enfourchons nos vélos et partons à leur découverte !

Partout, des projets se montent pour enrayer, autant que possible, le changement climatique. Agriculture, réemploi, économie, mobilités, solidarité... Dans tous les secteurs d'activités, des citoyens, des associations, des entre-

preneurs d'avenir, des collectivités locales s'engagent et participent à la création d'une société où écologie, solidarité et justice forment un tout indissociable.



## Rejoignez le peloton !

Innovant, engagé, solidaire, écologique : vous souhaitez découvrir votre département comme vous ne l'avez encore jamais vu ? Alors enfourchez votre bicyclette et rejoignez le tour de Gironde des initiatives.

De juin à septembre, la Maison de la nature et de l'environnement et Gironde en transition vous proposent de partir à la découverte de ces dizaines d'initiatives concrètes qui animent nos territoires. Le vélo, symbole de sobriété et de transition écologique et sociale, alternative concrète la plus évidente et la plus emblématique de ce mouvement, a évidemment été choisi comme mode de déplacement pour cette épopée.

## Gratuit, festif et ouvert à tous

Les étapes, ponctuées par des visites de ces lieux alternatifs, guidées par celles et ceux qui les animent, sont de courte distance afin de permettre au plus grand nombre de participer : l'étape quotidienne ne dépassera pas 30 kilomètres, afin de garantir la cohésion du groupe et de laisser un temps suffisant pour découvrir les différentes initiatives.

Pour maintenir le moral du peloton, chaque étape est ponctuée de soirées festives pour que cyclistes et habitants puissent échanger le temps d'un débat, d'une projection, d'un repas partagé ou d'un concert. Parce qu'un monde plus écologique sera forcément plus solidaire et plus enjoué.

● Romain Porcheron

Vous souhaitez en savoir plus ou vous inscrire ? Contactez la Maison de la nature et de l'environnement au 05 35 54 13 23 / [contact@mne-bdx.org](mailto:contact@mne-bdx.org)

## Formation « Initiateur mobilité à vélo »

Vous êtes particulier, associatif, vous représentez une entreprise ou une administration, et vous souhaitez développer l'apprentissage du vélo ? Cette formation peut vous intéresser afin de développer la « cyclabilité » au sein de votre structure ou de votre territoire.

Les déplacements à vélo en milieu urbain sont en forte croissance. Ce développement crée des besoins de formation à la pratique auprès de publics divers. De plus en plus d'acteurs souhaitent aujourd'hui professionnaliser leur démarche et améliorer ainsi la qualité de transmission de ces compétences. C'est pourquoi, dans le cadre de la création d'un référentiel national « Apprentissage de la mobilité à vélo », nous proposons de nouveau une formation pour le « grand Bordeaux ». Elle aura lieu du 15 au 18 novembre.

### Objectif général

Il s'agit d'acquérir les compétences d'accueil, d'initiation, d'accompagnement et de conseil, pour encadrer des publics variés dans leurs déplacements à vélo.

### Objectifs opérationnels

- Concevoir et animer des séances d'apprentissage à l'usage de la bicyclette
- Encadrer un groupe à vélo
- Connaître les réglages de base du vélo ainsi que les équipements adaptés
- Savoir transmettre ces connaissances.

Pour plus d'informations, et pour vous inscrire, consultez notre site web.



## Bordeaux, classée dans le top 10 des villes cyclables dans le monde

Le 14 juin, Bordeaux a été classée 6<sup>e</sup> ville cyclable mondiale par Copenhagenize. Elle gagne donc deux places par rapport à 2015. Parmi les 14 critères qui décident du classement, on trouve notamment : l'appropriation d'une culture vélo à grande échelle, les installations et aménagements vélo et leur priorisation sur d'autres modes de déplacement, la mixité, l'augmentation de la part modale, le sentiment de sécurité des cyclistes, l'acceptation par les autres usagers, la mise en place de zones apaisées. Tout d'abord, nous saluons Bordeaux et la Métropole pour les efforts déployés ces deux dernières années et pour la volonté de développer le vélo dans les années à venir, qui leur a permis de gagner des points mérités. Nous rappelons également qu'il reste du chemin à parcourir pour être exemplaire, à l'image de certaines villes citées dans l'index (Copenhague, Amsterdam, Strasbourg...).

La lecture de la synthèse disponible sur le site [copenhagenize.eu/index](http://copenhagenize.eu/index) fait écho à des combats que nous menons. À titre d'exemple, nous notons que le projet de fermeture du pont de pierre aux voitures\* a été un des éléments déterminants dans le classement (décision que nous soutenons et pour laquelle nous militons depuis 2014).

Toutefois, nous nous demandons si le jury a pris en compte, en amont du fleuve, le projet de fermeture du pont François Mitterrand aux vélos. Il semblerait que cet élément lui ait échappé, à moins qu'il n'ait simplement empêché la ville de retrouver sa place de 2013 dans le top 5 des villes cyclables.

● Oriane Hommet

\* « *There is serious talk of removing cars from one of the main bridges over the Garonne river and dedicate it to bikes, pedestrians and buses.* ».

Voir aussi la lecture critique que fait Olivier Razemon de ce classement dans son blog <http://transports.blog.lemonde.fr/2017/06/16/copenhagenize-palmares-controverse/>

## Tous sur le pont de pierre !

À partir du mardi 1<sup>er</sup> août 2017, jour historique, le vénérable pont de pierre sera réservé aux transports en commun, piétons et cyclistes, et ce dans les deux sens



Photo Sud Ouest

Cette mesure s'appliquera durant les mois d'août et septembre, et est censée devenir définitive si tout se passe bien (en clair, si le lobby automobile ne met pas la ville à feu et à sang).

Je ne suis pas le dernier à critiquer la politique cyclable de la Métropole, pas toujours avant-gardiste. Mais pour le coup on ne peut manquer de féliciter et de remercier la métropole et son président, M. Alain Juppé, pour cette décision courageuse et visionnaire.

Diverses études ont montré que les ponts existants, d'abord Chaban-Delmas et St-Jean, puis le futur pont Jean-Jacques-Bosc, absorberont le trafic sans difficulté majeure.

Le plus dur va être de changer les mentalités des automobilistes !

La volonté affichée est de diminuer la circulation automobile (et non de l'éradiquer) et de donner un signe fort en faveur du vélo. En effet, les aménagements cyclables encouragent les déplacements à vélo, mais changer les esprits est parfois difficile. Voir que la ville de Bordeaux et la métropole réservent un axe majeur aux cyclistes et piétons ne peut qu'inciter au vélo un plus grand nombre de nos concitoyens.

Donc, cyclistes de toute l'agglomération, ne boudons pas notre plaisir, et usons et abusons cet été de ce pont de pierre sans autos – pour qu'il le reste.

Nous vous invitons à l'inauguration festive prévue le **mardi 1<sup>er</sup> août**. Tous sur le pont !

● Éric Leroy

## C'est passé

## Sortie de piste à Créon



Pour célébrer le printemps et le lancement de sa saison, la station vélo de Créon a organisé une « sortie de piste », au cœur même de la bastide. Cela se passait le 2 avril dernier. Au programme : une chasse au trésor géolocalisée, des ateliers et animations cyclo, des espaces pour s'éclater à vélo, une conférence sur les voyages en itinérance, une balade guidée...

Grande première, Vélo-Cité y participait et avait organisé une randonnée depuis Bordeaux, à laquelle ont participé 13 adhérents. Sur place, notre stand d'information nous a permis de rencontrer quelques cyclistes motivés – dont beaucoup d'enfants...

● Alain Guérineaud



## Deuxième manifestation sur les boulevards



Ce vendredi 19 mai nous nous sommes à nouveau retrouvés sur les boulevards pour réclamer des aménagements. À la barrière de Toulouse, soutenus par les associations Caudères (association locale) et les Droits du piéton en Gironde, nous étions une petite centaine à circuler pacifiquement pour réclamer une sécurisation de cet axe et des rues adjacentes pour les vélos et les piétons.

À noter la présence de deux responsables des infrastructures de la Métropole, cyclistes eux-mêmes, qui nous ont expliqué le travail et les projets

pour ces boulevards. Les choses progressent lentement, et la perspective de boulevards apaisés fait peu à peu son chemin dans les esprits. Il nous faut maintenir la mobilisation.

Rendez-vous à la rentrée de septembre pour une prochaine manifestation.



## 17<sup>e</sup> congrès de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) à Nantes

Trois représentants de Vélo-Cité ont participé à ce congrès fin avril : deux administrateurs, Pascal Derache et Alain Guérineaud, et une salariée, Oriane Hommet. Voici un bref résumé des débats



Nous vous épargnerons ici les détails de l'assemblée générale concernant les comptes et la modification des statuts. Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la FUB : [www.fub.fr](http://www.fub.fr).

Notez cependant que la subvention principale

pour 2016 n'a été versée par l'État qu'en février 2017, ce qui a donné quelques sueurs froides au comité directeur (qui s'appellera désormais conseil d'administration, on nous copie) et aux salariés.

Sachez également que la FUB compte désormais 204 associations et 31 500 adhérents.

En 2016 la FUB a joué pleinement son rôle de promotion du vélo et de support pour les associations adhérentes : création d'un nouveau site web, diffusion du journal Vélocité (on nous copie encore) et de brochures spécifiques, campagnes nationales, conseils juridiques, etc.

Un des projets phare, ALVÉOLE (Apprentissage et Local Vélo pour Offrir une Liberté Économe en énergie, fallait le trouver) s'adresse aux bailleurs sociaux, avec l'objectif de créer en un an 150 locaux vélos et d'accompagner 2 250 ménages vers une mobilité autonome et durable.

D'autres projets d'envergure sont en gestation, notamment :

- un observatoire national des cyclabilités : évaluation par les usagers des aménagements cyclables de leur ville ou communauté de communes. Cet observatoire permettra d'établir un classement des villes ; il est destiné aussi à remplacer les fameuses récompenses du « Guidon d'or » et du

« Clou rouillé » jugées trop subjectives. Ce type d'enquête est déjà réalisé dans différents pays européens et la version française s'en inspirera largement ;

- un fonds d'indemnisation juridique est à l'étude.

Nous avons participé à deux ateliers sur le fonctionnement des associations.

### 1 – Promouvoir la charte des engagements réciproques, un outil indispensable ?

Pour alerter les associations sur la contractualisation avec les collectivités territoriales, le respect des engagements, les bilans à fournir et les veilles à mettre en place. En bref : être expert d'usage, c'est co-construire sans perdre son âme !

### 2 – Partenariats privés, mode d'emploi

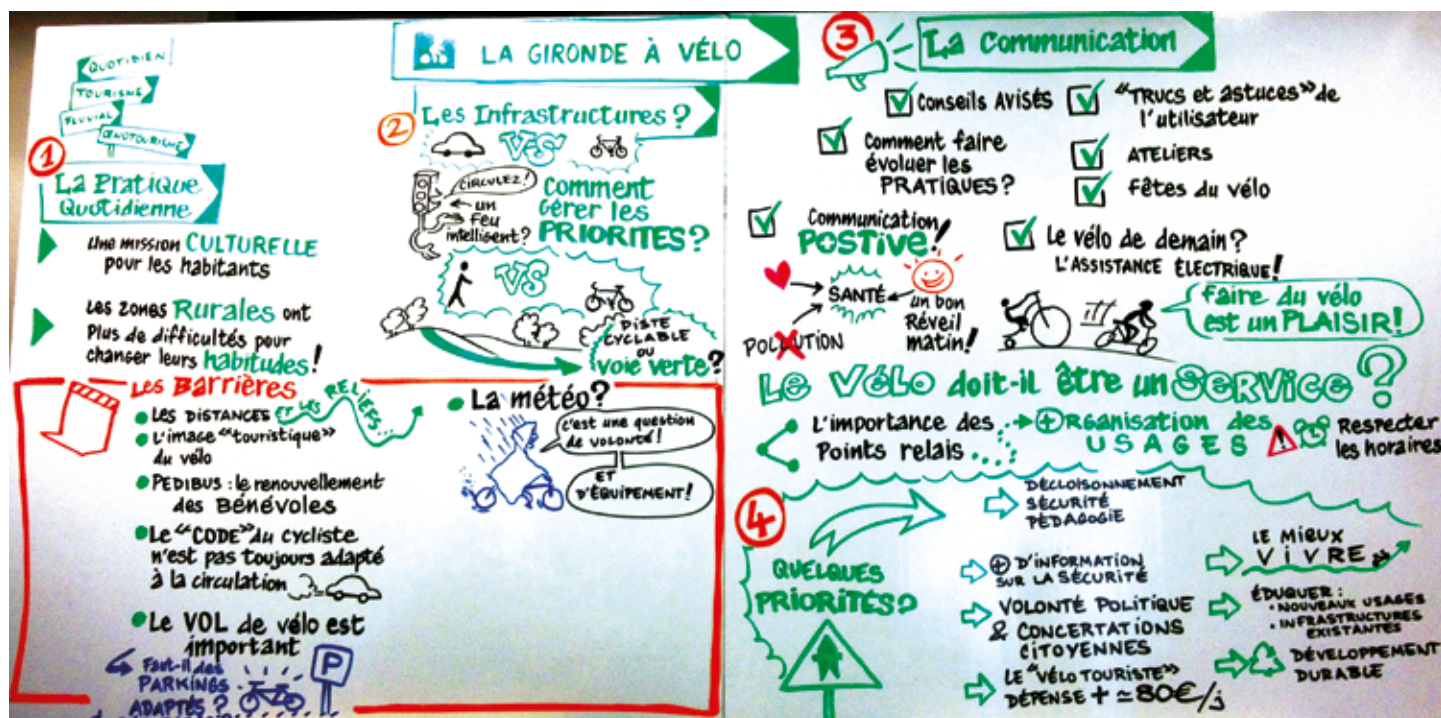
Vers quelles entreprises se tourner ? Dans quelles ressources puiser et quelles formes de partenariats développer ? Trouver des intérêts communs et des formes d'échange hybrides (finances, compétences, communication), en utilisant les leviers transverses et pluriels de la culture vélo.

Le congrès 2018 se déroulera à Lyon. Vélo-Cité a posé sa candidature pour une des années suivantes.

● Alain Guérineaud



## Le vélo en Gironde



Le 16 mai dernier, Vélo-Cité a été invitée lors d'une table ronde organisée par le service Agenda 21 du conseil départemental de la Gironde, qui a récemment voté son plan vélo. Jean-Luc Gleizes et son équipe ont reçu lors d'un échange de deux heures les acteurs girondins de

la mobilité vélo. Étaient présents Wimoov, l'office de tourisme du Créonnais, Insercycles, le CREPAQ et Vélo-Cité, afin d'évoquer les freins et les leviers à la pratique du vélo et de vanter ses bénéfices en termes économiques, pratiques, de santé, d'environnement, etc.

Vous pourrez retrouver le contenu des échanges dans le *Gironde Mag* n° 119 à paraître en juillet. En attendant, nous vous livrons une image des échanges retranscrits et illustrés par le « facilitateur graphique » présent à cette réunion.

● Oriane Hommet

## La métamorphose de la rue des Doves

Souvenez vous : l'an passé, vous aviez découvert dans notre beau bulletin la « rue aux enfants » de l'été au centre social et culturel du Burck, initiative que Vélo-Cité avait promue et soutenue en animant un parcours à vélo pour enfants. Un même élan avait aussi porté un projet semblable de la ville de Biganos en septembre, lors de la semaine de la mobilité.

Et voici maintenant la première « Rue aux enfants » à Bordeaux !

### Mais qu'est-ce qu'une rue aux enfants ?

Reconquérir l'espace public, promouvoir les modes actifs, encourager l'expression des habitants, jeunes et adultes : voici l'ambition de cette initiative qui fleurit au sein de plus en plus de villes européennes.

La ville autrement que sous l'emprise motorisée, la ville qui redonne de la place aux habitants et à la rencontre, à la quiétude de la promenade, au jeu, à l'apprentissage de l'autonomie pour les plus jeunes.

Une rue aux enfants est une rue fermée à la circulation motorisée durant une période définie à l'avance. Une autorisation est demandée, l'espace est clairement délimité, et une signalétique est posée. Les enfants peuvent alors profiter en toute sécurité de cet espace. Des animations sont organisées et, on s'en doute, l'aspect de la rue change totalement.



### À l'origine

Un collectif national réunissant notamment l'association bien nommée « Rue de l'avenir » a été à l'origine en 2015 de ces fructueuses expérimentations. Dans notre région, un collectif local s'est créé et se rassemble régulièrement à la MNE (Maison de la nature et de l'environnement), regroupant des associations dont vous entendez souvent parler telles que les Droits du piéton, Vélo-Cité, et le CREPAQ qui a été cette fois à l'origine de cette journée.

Un mercredi de mai, de nombreux enfants, venus

des centres aérés du quartier ou en voisins, ont donc profité des différents ateliers qui leur étaient proposés : jeux, parcours à vélo, code de la rue et du piéton, sensibilisation à la biodiversité, à la préservation de l'eau, coin lecture, maquillage, jonglage, expression à la craie sur le sol et déambulation. Un succès et un grand plaisir pour les riverains, à renouveler.

Et pour en savoir plus sur la « rue aux enfants » : <https://drive.google.com/filed/0B4Rm9Pllrp4i bXpmOHZ5eHA4ckE/view>

● Catherine Joanlanne

# Respire !

En ce printemps 2017, on constate une activité soutenue du ministère de l'environnement en matière de réglementation

## Qualité de l'air : un durcissement des sanctions

Le journal officiel nous apprend en effet qu'un décret (n°2017-782 du 5 mai 2017) renforce les sanctions pour non-respect de l'usage des certificats qualité de l'air et de mesures d'urgence arrêtées en cas d'épisode de pollution atmosphérique. Rappelons que le dispositif des certificats qualité de l'air « Crit'Air » permet d'identifier les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes.

## Des normes nationales anti-pollution atmosphériques plus contraignantes...

C'est l'ambition du décret n°2017-949 du 10 mai 2017 ; celui-ci fixe les objectifs nationaux de réduction des émissions de certains polluants atmosphériques. Ce plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques (Prepa) est un document stratégique fixant les orientations de l'État pour améliorer la qualité de l'air et répondre aux exigences d'une directive européenne de 2016. Un arrêté approuve ce plan pour la période 2017/2021 ; il détermine les actions prioritaires dans tous les secteurs (industrie, transports...). En matière de transports et de mobilité, un de ses objectifs est de « favoriser la mise en place de plans de mobilité par les entreprises et les administrations et, également, d'inciter à l'utilisation du vélo ». On retrouve les axes prioritaires de Vélo-Cité pour la période à venir !

## ... mais insuffisamment respectées

C'est la conclusion d'une étude publiée le 15 mai dernier dans la revue scientifique Nature ; celle-ci montre en effet qu'un tiers des poids lourds et plus de la moitié des véhicules légers en circulation émettent beaucoup plus d'oxydes d'azote (notamment du dioxyde d'azote, très nocif pour l'homme et l'environnement et dont 70 % provient du trafic routier) que ne le permettent les différentes limites réglementaires auxquels ils sont théoriquement soumis. Ce rapport vient confirmer une fois encore les enjeux de santé publique liés à la pollution atmosphérique.

## Quid du territoire métropolitain ?

C'est dans ce contexte que Bordeaux Métropole (BM), devenue juridiquement compétente en matière de qualité de l'air au 1<sup>er</sup> janvier 2015, vient de lancer une étude sur la faisabilité de la mise en œuvre d'une zone à circulation restreinte (ZCR). Selon l'exposé des motifs, il s'agit de réduire, dans les zones les plus sensibles et notamment en cœur d'agglomération, la circulation des véhicules les plus polluants. Dix scénarios et quatre périmètres sont en cours d'étude, avec en plus le distinguo « hors boulevards/intra boulevards ». Un groupe de contact a été constitué à l'initiative de BM ; Vélo-Cité en fait partie et sera amenée, seule ou avec d'autres associations, à proposer des amendements au projet.

● Jean Pébayle

# Le CHU fête le vélo

Le jeudi 1<sup>er</sup> juin a eu lieu un rassemblement des acteurs de la mobilité active devant l'entrée du CHU Pellegrin.

La dynamique équipe du service mobilité de cet hôpital travaille depuis de nombreuses années à la sensibilisation de ses agents aux multiples bénéfices du vélo comme moyen de transport quotidien. Forcément, le duo vélo et santé est bien reconnu dans cet établissement !

Plusieurs associations, dont Vélo-Cité et Cycles et manivelles, ainsi que divers partenaires complémentaires de la mobilité, proposaient un bouquet de solutions pour franchir le pas du vélo au quotidien.

De nombreux échanges ont révélé les difficultés de circulation que rencontrent les cyclistes sur certains trajets. Nous en sommes en quelque

sorte friands car les cyclo-fiches que nous créons à partir de ces diagnostics sont ensuite étudiées par une équipe efficace de la Métropole, et sont souvent source d'améliorations pour le confort et la sécurité des cyclistes.

Nous retrouverons ces partenaires lors de la semaine de la mobilité en septembre pour continuer à tracer notre route à vélo.

● Catherine Joanlanne



## Mais que fait le CA ?

### Avril

- 26 Étude des plans du futur bus à haut niveau de service (BHNS) pour l'enquête publique
- 28-30 Congrès de la Fub à Nantes : journée d'études et assemblée générale (p. 5)

### Mai

- 02 Réunion du pôle urbain des mobilités alternatives (PUMA) concernant le projet métropolitain de zone à circulation restreinte
- 03 Inauguration du LABB (Lieu des associations et des bénévoles bordelais) à Caudéran
- 04 Conseil de la vie associative de Mérignac
- 06 Remise en selle
- 10 Réunion de préparation des animations pour la fermeture estivale du pont de pierre
- 11 Conseil d'administration
- 13 Remise en selle
- 15 Réunion avec Bordeaux Métropole sur l'aménagement des boulevards
- 16 « Speed meeting » au Club de la mobilité
- 16 Réunion sur le schéma régional du tourisme à l'hôtel de région
- 17 « Rue aux enfants, rue pour tous » à la halle des douves (p. 6)
- 19 Manifestation sur les boulevards : 2<sup>e</sup> édition à la barrière de Toulouse (p. 5)
- 22 Rendez-vous avec Vélophonie
- 23 Formation Wimoov et Bordeaux Métropole sur le financement de la vélo-école
- 30 Remise en selle avec les salariés de la DREAL
- 31 Lancement de l'opération « Sans ma voiture » avec Bordeaux Métropole.

### Juin

- 01 Fête du vélo au CHU (p. 7)
- 01 Atelier participatif pour le schéma des mobilités et des modes doux des communautés de communes de la COBAN Atlantique et du Val de l'Eyre (Lanton)
- 03 Remise en selle sous la pluie
- 04 Fête du vélo métropolitaine - 21<sup>e</sup> édition à Mérignac (p. 12)
- 06 Réunion avec « Léon à vélo »
- 08 Conseil d'administration
- 10 Fête du vélo à St Médard en Jalles
- 12 Réunion sur les mobilités à Bassens, Lormont, Cenon, Floirac
- 14 Balade à vélo à la découverte des alternatives de Bordeaux avec la Maison de la nature et de l'environnement
- 15 Réunion pour une convention avec Bordeaux Métropole
- 22 Village des initiatives au hangar 14 avec Aquitanis

### Juillet

- 04 Journée de prévention avec les collégiens du Haillan



## Mérignac



Le 4 juin, la fête du vélo à Mérignac a été l'une des plus belles fêtes du vélo que Vélo-Cité ait organisée.

La balade du matin, du parc bordelais au parc de la mairie en passant par les parcs de Bouran et du Luchey, a rassemblé près de 450 cyclistes, en toute sécurité et en toute sérénité grâce à l'encadrement qu'assuraient avec nous nos amis d'Air-Roller. Au bout du circuit, le village avec ses spectacles et ses stands avait fière allure dans le joli parc de la mairie. Le Maire de Mérignac, M. Anziani, a annoncé sa volonté d'améliorer la sécurité des cyclistes dans sa commune.

« Léon à vélo », la nouvelle association de cyclistes de Mérignac, se dirige vers la mise en place de la future Maison du vélo (ou Maison des mobilités alternatives) qui est sa principale raison d'être. Elle mène aussi, en commun avec Vélo-Cité, des reconnaissances à vélo. A ainsi été repéré un itinéraire possible entre Mondésir et le centre ville par les bords de la Devèze. M. Anziani a reconnu l'intérêt de cet itinéraire pour les habitants.

Rappelons qu'un deuxième cycliste est décédé en mai sous les roues d'un camion à Mérignac et cette fois encore, nous avons prévenu du danger de l'absence d'aménagement sur l'avenue de Beaudésert. L'augmentation du nombre de camions et du nombre de cyclistes dans une zone où les aménagements cyclables ne sont pas au niveau n'annonce pas de bons chiffres sur l'accidentologie.

Nous espérons que la volonté témoignée par M. Anziani lors de la fête du vélo soit suivie d'effet, car les cyclistes en ont « ras la casquette » !

● Max Clogenson

*Début avril, les adhérents de Vélo-Cité Gradignan ont rencontré Monsieur Fabia, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, en compagnie de notre ancien président Alain Guérineaud et de Pascal Derache, relais local de Pessac*

Le représentant de la commune nous a présenté l'état d'avancement des projets en faveur du vélo. La fin de l'année 2017 devrait voir la fin des travaux sur la rue de Pessac, qui bénéficiera ainsi d'une piste cyclable sur tout son linéaire.

En 2018 sont attendus une piste cyclable entre le collège Mauguin et la rue Croix-de-Monjous ainsi qu'une liaison douce le long de l'Eau Bourde permettant une liaison continue entre les parcs de Pelissey et de la Tannerie.

À plus long terme une ligne budgétaire a été inscrite pour la création d'une piste cyclable rue du Professeur-Villemin ; l'aménagement pourra être réalisé une fois le foncier maîtrisé (acquisition des terrains appartenant à l'institut des jeunes sourds). Monsieur Fabia nous a également fait part des projets qui sont encore au stade des études par la Métropole : principalement il s'agit d'un aménagement piétons-vélos rue de Loustalot, entre la route de Canéjan et le cœur de ville, du cours du

Général-de-Gaulle entre le cœur de ville et Cayac, et de la route du Solarium, dans le cadre d'une réflexion générale sur les déplacements entre les zones d'activités de Mérignac, Pessac, et Gradignan. Sur ce dernier axe, très dangereux pour les cyclistes, Vélo-Cité demande que soient posés des panneaux « doublez à un mètre » comme il en existe ailleurs dans la commune, en attendant qu'un aménagement soit réalisé.

Nous nous réjouissons de l'avancement de ces projets et du bon dialogue que nous entretenons avec la commune depuis de nombreuses années. Toutefois nous regrettons qu'aucune étude ne soit lancée sur l'aménagement de la dernière section de la route de Canéjan (entre la rue de Pessac et le rond-point de Lahouneau), et ce malgré plusieurs relances : c'est une des dernières grosses discontinuités qui supporte un trafic automobile élevé.

● Philippe Ménard

## Talence : une nouvelle zone de rencontre

Des rencontres, il y en avait déjà beaucoup dans cette rue étroite, aux trottoirs qui parfois ne dépassent pas les 30 cm de large, caractéristiques du quartier. Une rue où passent quotidiennement les voitures arrivant « à fond » des boulevards pour aller vers le centre de Talence, une rue où cheminent tant bien que mal les enfants et parents rejoignant l'école, les collégiens à vélo, les personnes âgées avec un chariot pour faire leurs courses. Toute cette circulation de quartier dans une rue droite, avec un feu tricolore au bout qui incite à appuyer sur le champignon pour passer au vert... Vous l'avez reconnue ? Il s'agit de la rue de la République, qui débouche sur le cours Gambetta à proximité de la station de tram Roustaing. Eh bien la voici enfin aménagée comme doit l'être une rue manquant d'espace pour les riverains : c'est désormais une zone de rencontre.



La décision a été prise à la suite de réunions de concertation rassemblant les riverains, les associations, et des représentants de la métropole : la chaussée a alors été repensée, ainsi que les stationnements.

Les piétons y sont prioritaires, comme l'indique la taille du logo piéton sur le panneau de signalisation ; ils peuvent traverser la rue à tout endroit. Puis ce sont les cyclistes, avec notamment le double sens cyclable, qui doit être négocié à l'amiable avec les usagers arrivant en face ; ceux-ci ne doivent de toutes façons pas rouler à plus de 20km/h. En se faisant face et se regardant, chacun évalue rapidement la situation. Cet aménagement permet une circulation sereine si la vitesse limite est bien respectée.



Ces changements devraient apaiser la circulation dans cette rue étroite qui dessert un quartier d'habitations mais est aussi utilisé comme accès vers le centre de Talence. Une façon naturelle de marquer la limitation de vitesse en entrée de ville... un premier pas vers une généralisation de la ville à 30 ?

● Catherine Joanlanne



# Les passerelles méconnues

*Plusieurs passerelles pour piétons et cyclistes existent au dessus de la rocade, mais qui les connaît ? Elles restent largement ignorées, hormis par les usagers locaux, faute d'une signalétique appropriée*

Nous les recensons ci-dessous et nous demandons en parallèle à Bordeaux Métropole de mieux faire connaître ces franchissements et de veiller à leur entretien, qui laisse parfois à désirer.

**1 – La plus connue et probablement la plus utilisée :** celle qui est parallèle à la ligne de tram C dans le quartier du Lac. Ici tout va bien : itinéraires balisés, piste en bon état, largeur suffisante (sauf les soirs de match !). Une réalisation que l'on peut qualifier d'exemplaire et que nous souhaitons voir renouvelée pour chaque nouveau passage du tram au dessus de la rocade. Créer une sur largeur de la passerelle du tram pour permettre le passage des piétons et des vélos devrait être désormais systématique.



*Passerelle du Lac*

**2 – La plus sympa :** celle d'Eysines (appréciation personnelle). Très accessible mais à condition de savoir par où passer ! Il existe pourtant une signalétique propre aux vélos, mais elle ne se remarque guère car elle utilise les mêmes couleurs que les indications pour automobilistes. Et la présence d'un panneau « voie sans issue » n'améliore pas les choses. Pour le reste, tout va bien : elle est large et bien entretenue. Il faut simplement être prudent au niveau des accès à angle droit, où on manque de visibilité.



*Passerelle d'Eysines*

**3 – La plus montagneuse :** la passerelle de Pessac-Monbalon. Créée pour relier les deux secteurs du lotissement de Monbalon lors de la création de la rocade, on ne peut pas dire que sa réputation ait

franchi les limites du quartier ! L'explication : une approche pas du tout évidente à travers les rues du lotissement et, naturellement pas la moindre indication sur son existence. Son accès est de plus un peu compliqué par le fait qu'il se fait par des tours qu'il faut grimper et descendre. Rien de bien terrible cependant, ce n'est pas le Tourmalet et la piste est en bon état. Les piétons peuvent de leur côté emprunter un escalier ou utiliser également le plan incliné.



*Passerelle de Pessac Monbalon*

**4 – La plus moderne :** celle de l'avenue de Thouars (Talence/Villenave d'Ornon). Cette passerelle est parallèle au franchissement de ladite avenue. Assurant la continuité des pistes cyclables, elle est, comme celle du Lac, exemplaire. Elle est aussi, logiquement puisqu'il s'agit d'une piste cyclable, interdite aux piétons... qui sont censés passer sur le trottoir de l'avenue et profiter du bruit, de la pollution et des frôlements des véhicules. Inutile de dire que cette interdiction n'est pas respectée... et on le comprend !



*Passerelle de Thouars*

**5 – La plus mystérieuse :** la passerelle de Lormont. Quelle mouche a piqué les concepteurs de ce franchissement qui relie pas grand chose à rien du tout ? C'est en tout cas l'impression qu'on a quand on voit que ses accès se situent, d'un côté au fin fond d'une zone industrielle pas vraiment propice à la pratique cycliste et, de l'autre sur une route de desserte de lotissements. Tout cela sans la moindre indication naturellement ! Ah, si : la présence de barrières compliquant au maximum

le passage des cycles : tandems, remorques, vélo-porteurs ou tricycles, allez voir ailleurs ! On aimerait bien savoir combien d'usagers utilisent cet aménagement.



*Passerelle de Lormont*

Et puis c'est tout. Sur la plus longue rocade de France (45 km) il n'existe en tout et pour tout que cinq franchissements dédiés aux « modes doux ». On nous rétorquera que bien d'autres ponts existent et disposent de trottoirs et/ou d'aménagements cyclables. Sans doute... mais nous savons bien que les aménagements réalisés après coup sont compliqués et que beaucoup se révèlent peu pratiques, voire dangereux (on pense par exemple à l'échangeur 12). De plus il existe encore de nombreux franchissements sans le moindre aménagement cyclable.

Pourtant, ces passages dédiés aux modes doux permettent à la fois de réduire considérablement les distances d'une rive à l'autre de la rocade, et une circulation sécurisée. Ils doivent être mieux connus pour être plus utilisés et inciter aux changements de mode de transport que nous appelons de nos vœux.

Nous demandons qu'une signalétique clairement adaptée aux cyclistes (et aux piétons) soit mise en place, avec un code couleur différencié. Ces modèles de panneaux existent déjà, généralisons-les.

À noter aussi que les logiciels d'itinéraires (Mappy, Google Map, Via Michelin, etc.) connaissent bien ces franchissements lorsque l'option « vélo » ou « piéton » est choisie.

Rappelons enfin que Vélo-Cité demande depuis plusieurs années la réalisation d'une passerelle à Mérignac permettant de relier le quartier de Beutre et d'éviter les dangereux franchissements au niveau de la sortie 12. Les aménagements des accès sont à peu près terminés mais... nous ignorons toujours si ce projet se réalisera, son financement n'étant pas assuré !

● Alain Guérineaud

# Pierre est parti



Nombreux sont les adhérents de Vélo-Cité pour qui les années 1980-90 sont loin, très loin. Mais pour savoir où va une association, il faut aussi se rappeler de temps en temps d'où elle vient et qui était là pour la faire avancer.

Pierre Evenou a été président de Vélo-Cité entre 1992 et 1996 et un adhérent très actif avant et après cette période. Cet infatigable défenseur des cyclistes en ville, discret mais rudement efficace, n'avait pas comme habitude d'abandonner ses nombreuses demandes formulées aux collectivités. Parmi les différents correspondants de Vélo-Cité dans nos communes, Pierre fait sûrement partie des plus actifs et il est fort probable que ses propos résonnent encore entre les murs de la mairie de Talence.

Voici quelques extraits du courrier abondant que Pierre a produit en 1993 et en 1994 pour Vélo-Cité :

- « En juin nous avons adressé un courrier aux présidents d'université et aux maires de Talence et Bordeaux. Nous n'avons pas reçu pour l'instant de réponse de votre part. Nous souhaiterions vivement vous rencontrer en espérant que vous voudrez bien vous pencher avec nous sur ces propositions qui peuvent vous paraître irréalistes. [...] Le grave accident survenu à l'un de nos membres vendredi dernier sur le campus universitaire ne peut que nous renforcer dans nos convictions »

- « Notre association, souvent mal comprise, ne souhaite pas imposer la bicyclette à tout le monde, mais pense que l'usage en ville de ce véhicule simple, silencieux, non polluant, facile à garer, économique, constitue avec les transports en commun, une alternative à l'invasion automobile des centres-villes condamnés à la paralysie »

- « Nombreuses sont les bandes cyclables servant de stationnement à cheval sur le trottoir... »

- « Espérons que cet aménagement restera utilisable grâce à la répression du stationnement illicite tel qu'il se pratique en toute impunité... »

Tous ces sujets sont encore aujourd'hui, plus de vingt ans plus tard, d'une actualité cruelle. Si Pierre avait su cela, soit il aurait été très déçu par les décideurs, soit il serait parti de nouveau pour plaider la cause du vélo. Mais cela faisait déjà quelques années que Pierre était déjà un peu parti en se perdant dans le dédale de sa mémoire et en oubliant ainsi de plus en plus les siens et ses propres souvenirs. Pierre est décédé le 28 avril dernier à l'âge de 78 ans. Il est maintenant parti pour de vrai. Ceux et celles qui l'on connu ne l'oublieront pas et nous avons évidemment une pensée de soutien pour sa femme, Françoise (toujours adhérente de Vélo-Cité) et toute sa famille. Bon vent Pierre.

● **Hans Kremers,**  
ancien président de Vélo-Cité

## Pierre et le bulletin

Le bulletin que vous tenez entre vos mains est un arrière-arrière-arrière-[...] -petit-enfant de ceux que produisait Pierre dans les années 90, avec la complicité d'Alain Lamaison. La rumeur dit qu'il utilisait pour cela un engin étrange, croisement entre une machine à écrire et un ordinateur – d'aucuns soupçonnent que la bête cachait quelques gènes de minitel.

Je n'ai jamais vu cet appareil légendaire. Fin 1996, j'ai fait à mon tour, en compagnie de Pierre, mon premier bulletin de Vélo-Cité. Avec un tournant résolument moderne : pour la première fois, il était fait sur un (vrai) ordinateur. Mais cette modernité-là produisait quand même un original d'un demi-centimètre d'épaisseur, gonflé de la superposition de nombreux dessins et coupures de presse soigneusement scotchés – pas de scanner, pas de fichiers d'images à insérer, peu ou pas d'internet.

J'avais croisé Pierre quelques mois avant, d'abord lors de la grande manifestation « Partageons la rue » du printemps 96, où un ami m'avait désigné cet important personnage – parlez, le président de Vélo-Cité ! En septembre, je l'avais revu au marathon du Médoc. Pas de malentendu : j'étais dans le public, tandis que Pierre courait (et courait bien). Mais il fallait plus qu'un marathon pour altérer son éloquence pour le vélo, et il lui restait assez d'élan à l'arrivée pour me convaincre d'assister à la prochaine réunion de Vélo-Cité – ce fut le début d'une longue longue série de bulletins, de beaucoup d'histoires d'ici et d'ailleurs, et de bons moments d'amitié.

Pierre-au-pied-léger nous a laissés, et le bulletin qu'il avait lancé poursuit sa route sans plus rien savoir du scotch. Du moins ce numéro-ci reprendra-t-il encore une fois l'un de ses dessins favoris.

● **Mireille Bousquet-Mélou**





# Bulletin d'adhésion à retourner à Vélo-Cité Bordeaux 16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

(Les adhésions couvrent une année civile)

## Cotisation

|                                                      |      |
|------------------------------------------------------|------|
| Individuelle                                         | 15 € |
| Étudiants, chômeurs...                               | 5 €  |
| Famille                                              | 20 € |
| Association                                          | 30 € |
| Collectivités, établissements publics et entreprises | 50 € |

Nom, Prénom .....

Date de naissance .....

Courriel .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Je souhaite recevoir le bulletin en version ☐ papier ☐ PDF  
Boîte à lettre accessible par nos facteurs? ☐ oui ☐ non

Vous pouvez payer votre cotisation par carte bancaire (voir notre site : [www.velo-cite.org](http://www.velo-cite.org), rubrique « Contact/Adhérer »)

**Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)** 20 € 30 € 50 € Autre (Chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité)

## Des vélocistes qui nous soutiennent

Un certain nombre de vélocistes nous soutiennent, et proposent des réductions aux membres de l'association (sur présentation d'une carte, que nous enverrons désormais à tous les adhérents). N'hésitez pas à aller leur rendre visite !

- **Altermove (-10 %)** 82 cours Alsace-Lorraine, Bordeaux - 06 15 25 44 25
- **Cool Bike (-15 %)** 77 quai des Chartrons, Bordeaux - 05 33 48 13 86
- **Esprit Cycles (-10 %)** 27 rue Nancel-Penard, Bordeaux - 05 56 58 78 34
- **Vehrts Bleu Company (cadeaux)** 265 rue Judaïque, Bordeaux - 06 64 88 91 87
- **Cycles et passion (-10 %)** 4 cours Aristide-Briand, Bordeaux - 06 33 34 40 32
- **Écocycles (-10 %)** 36 Avenue Aristide-Briand, Mérignac - 05 56 96 07 50
- **Atelier du vélo (-10 %)** deux adresses à Talence :  
94 cours Gambetta (atelier) - 09 64 49 00 88  
27 cours Gambetta (boutique) - 05 56 36 09 37

Sont également adhérents à l'association :

**Cycles Mariani** (Pessac), **Cycles Fouchy** (Villenave d'Ornon), **Chic et à bicyclette** (Pessac), Bordeaux **Bike Repair** (itinérant), **Vecto triporteurs**, et **Western Flyer** (Bordeaux) à qui nous présentons toutes nos excuses pour les avoir oubliés dans le précédent bulletin.

## Solution du n° 68

|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
| I    | M | U | E |   | E |   | B | L | U | F  | F  |
| II   | E | S | T | A | M | P | I | L | L | E  | R  |
| III  | T | E | R |   | M | E | D | U | L | L  | A  |
| IV   | T | R | E | P | A | N | A | T | I | O  | N  |
| V    | R | A | T | O | N |   | U |   | E | N  | C  |
| VI   | E |   | A | M | U | I | L | L | O |    | O  |
| VII  | A | L | I | M | E | N | T | E | R | A  | I  |
| VIII | U | I | L | E | L | H |   |   | E | M  | S  |
| IX   | P |   | L |   | M | A | L | A | D | I  | F  |
| X    | A | G | E |   | A | L | E | P |   | R  | I  |
| XI   | R | A | P | A | C | E |   | O | R | A  | L  |
| XII  | F | L | O | U | R |   | C | R | E | U  | L  |
| XIII | U | B | U |   | O | R | V | I | E | T  | O  |
| XIV  | M | A | R | I | N | E | L | E | P | E  | N  |

## MOTS CROISÉS n° 69 par Anne Dicky

### Horizontalement

I. Une certaine idée de la France. — Guerre sainte. — II. Ancien état américain (deux mots). — III. Refus. — Comédiens ambulants. — IV. Réciproques. — Mont turc. — V. Culturelle (deux mots). — VI. Innovante, entre autres (deux mots). — VII. Participe. — Partie. — Possessif. — VIII. Amerloque. — Monnaie orientale (abréviation). — Certification (sigle). — IX. Chef de gouvernement (deux mots). — X. Lettres de Nemrod. — Mal ôté. — Prénom russe — Métal (symbole). — XI. Bureaux à cloisons. — Humeur ayurvédique. — XII. Tranche de rôti. — Borda. — XIII. De même énergie. — XIV. Intégration de services. — XV. Souscrire une convention (trois mots).

### Verticalement

1. Peu distinguées. — 2. Patriarche. — Mal réduire. — Pronom. — 3. Crème glacée. — Berceau du romantisme. — 4. Douvin en désordre. — Écoute. — 5. Dans la rue. — Un péché capital. — Demi-colonne. — 6. Mesure de volume (symbole). — Mauvaise tournure. — La fin du Boer. — 7. Pronom — Romains. — Fraude. — Lettre grecque. — 8. Marque bourguignonne. — Piquées n'importe comment. — Partie de Vienne. — 9. Amuseur. — Hérisson électronique. — 10. Baie phonétique. — Coléoptère. — Tous en vrac. — 11. Aux affaires de divers pays (quatre mots). — 12. Partie de fougère. — Vitelot en désordre. — 13. Drôles de dahirs. — Dirige les prisons (sigle). — Déshonorer. — 14. Macromolécule (sigle). — Drôle de potache. — Ver blanc. — 15. Libéreraient.

|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| I    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| II   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| III  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| IV   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| V    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| VI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| VII  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| VIII |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| IX   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| XI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| XII  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| XIII |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| XIV  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| XV   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |

### Étiquettes

*Si votre adresse est incorrecte,  
 changée ou en passe de  
 l'être, merci de nous le faire  
 savoir... Vous ne voudriez  
 pas que votre gentil facteur  
 se déplace pour rien !*

ÉTIQUETTE

## La fête du vélo 2017



450 cyclistes urbains de Bordeaux à Mérignac, 12 kilomètres de randonnées, 2 000 visiteurs sur le vélo-village de 11 heures à 18 heures, 50 bénévoles, 42 structures (associations, entreprises, collectivités), 10 000 sourires ! Merci aux bénévoles, merci aux associations, merci aux entreprises, merci à la ville de Mérignac, merci à nos partenaires et encore merci à la météo ! Les images et vidéo de l'événement sont en ligne sur notre site web (velo-cite.org). Rendez-vous l'an prochain !

● François Nora

